



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48  
www.fr.ch/ce

Aux médias accrédités auprès  
de la Chancellerie d'Etat

*Fribourg, le 23 septembre 2020*

Communiqué de presse

---

## **Stratégie et plan opérationnel 2020-2024 HFR**

*Le Conseil d'Etat manifeste son soutien à la stratégie HFR ainsi qu'à son plan opérationnel, rappelant que les besoins de la population prévus par la planification hospitalière doivent être assurés par des prestations de qualité.*

Le Conseil d'Etat soutient le plan opérationnel 2020-2024 ainsi que sa mise en œuvre tels que présentés par l'HFR. Il estime que les mesures s'inscrivent dans le cadre de la stratégie HFR 2030. Le Conseil d'Etat souligne que le message porté est cohérent ; il souligne l'importance du bilinguisme.

Il prend acte que l'HFR va présenter un concept sur les centres de santé pour le printemps 2021, concept qui sera élaboré en collaboration avec les régions concernées et les autorités sanitaires cantonales. Il prend également acte du fait que l'HFR prévoit de mettre en œuvre deux centres de santé durant les quatre années à venir, le premier centre de santé pilote devant être celui du Centre de santé du Sud sur le site de Riaz avec des antennes régionales.

La Commission de planification sanitaire a exprimé, en date du 21 septembre 2020, son soutien à la stratégie HFR 2030 telle que présentée par l'HFR.

Elle prend acte qu'il y a des discussions en cours pour une réaffectation du site de Billens et elle se prononcera sur la fermeture du site en temps opportun, sur propositions concrètes des partenaires concernés. Quant au Conseil d'Etat, il préavis favorablement une réaffectation progressive du site et se prononcera formellement, une fois le préavis de la Commission connu sur cette demande de fermeture.

Le Conseil d'Etat a ainsi manifesté son soutien à la stratégie HFR ainsi qu'à son plan opérationnel. Il veillera dans le cadre de la mise en œuvre du plan opérationnel que les besoins de la population prévus par la planification hospitalière soient assurés par des prestations de qualité.

### **Contact**

---

Anne-Claude Demierre, Présidente du Conseil d'Etat, T +41 26 305 29 04